

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : 4 décembre 2017

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Rémi Hébert, Kassim Doumbia, Brigitte Mazerolle Arseneau et Mylène Chiasson

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Personne attendu

La maire mentionne que la G.R.C. sera disponible à la fin de la réunion afin de répondre aux préoccupations des citoyens.

3. Divulgarion de conflits d'intérêts

Le conseiller Percy Mallet et le conseiller Patrice-Éloi Mallet déclarent conflit au point 9. h).

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal

a. Réunion extraordinaire du 17 octobre 2017

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Percy Mallet que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique extraordinaire du 17 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Réunion extraordinaire du 6 novembre 2017

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 6 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivi du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits.

7. Correspondances

a) La greffière fait la lecture d'un passage d'une lettre datée du 24 octobre 2017, de Denis Landry, ministre de la Justice et de la Sécurité Publique du N.-B., informant la ville du taux de facturation pour les services de police provinciaux.

b) La greffière fait la lecture d'une lettre datée du 17 novembre 2017, de Brenda Ferguson, présidente du comité de l'Arbre de l'espoir de l'UMCS, remerciant la ville de sa contribution pour l'activité «Illumination de l'Arbre de l'espoir».

8. Rapport des comités

a) Développement communautaire

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité Développement communautaire et dépose son rapport.

b) Finances et Tourisme

Le conseiller Kassim Doumbia procède à la lecture de son rapport pour les comités Finances et Tourisme et dépose son rapport.

c) Sécurité publique et Développement économique

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport pour les comités Sécurité publique et Développement économique et dépose son rapport.

d) Infrastructure

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité Infrastructure et dépose son rapport.

e) Environnement et Sports

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport pour les comités Environnement et Sports et dépose son rapport.

9. Affaires nouvelles

(a) Résolution : MADA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shippagan a déjà saisi l'importance d'assurer une bonne qualité de vie à ses citoyens aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shippagan souhaite mobiliser ses citoyens afin de concrétiser sa vision d'un milieu plus sain, plus sûr et mieux adapté où les aînés pourront vivre et s'épanouir;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité voudrait tirer parti de l'élan dont jouit le mouvement des municipalités amies des aînés au Canada et ailleurs dans le monde, mouvement lancé initialement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour promouvoir la participation active et le mieux-être des aînés dans sa communauté, contribuant par le fait même à développer une communauté plus inclusive;

Il est donc proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël

QUE la municipalité de Shippagan s'engage :

- à adopter la démarche « Municipalité amie des aînés », qui vise à améliorer le bien-être de tous ses citoyens et à faire part de son expérience à d'autres communautés;
- à mettre sur pied un comité de citoyens (comité directeur) dont les membres seront nommés par le Conseil municipal de Shippagan, de qui ils relèveront, pour coordonner la

démarche « Municipalité amie des aînés ». Ce comité sera responsable de mettre en œuvre une démarche menant à un plan d'action façonné selon la réalité de la communauté pour améliorer la qualité de vie des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Résolution : Première lecture par son titre de l'arrêté 80-2017

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on adopte en première lecture par son titre l'Arrêté 80-2017 pour la fermeture d'une rue future à l'intérieur des limites de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) Résolution : Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 80-2017

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on adopte en deuxième lecture par son titre l'Arrêté 80-2017 pour la fermeture d'une rue future à l'intérieur des limites de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(d) Résolution : Vente de terrain (ancienne voie ferrée) – Claude Ferguson

La municipalité a reçu une offre d'achat de Claude Ferguson pour une partie de terrain de l'ancienne voie ferrée portant le NID 20704847. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que la municipalité accepte de vendre à Claude Ferguson une partie du terrain de l'ancienne voie ferrée adjacent à sa propriété au montant de 0.25 cent du pied carré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(e) Résolution : Entente communication mesure d'urgences

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia,

Que lors des situations d'urgence, la Commission des services régionaux Péninsule Acadienne mette à la disposition de la Ville de Shippagan une personne responsable de la communication. Celle-ci, en collaboration avec le coordonnateur des mesures d'urgence de la municipalité, sera responsable de toute communication qui sera en lien avec la situation d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(f) Résolution : Organisation municipale des mesures d'urgence

En lien avec la *Loi sur les mesures d'urgence*, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Percy Mallet :

DE NOMMER l'ingénieur municipal à titre de coordinateur des mesures d'urgences de la municipalité de Shippagan;

DE NOMMER la directrice générale à titre de substitut du coordinateur des mesures d'urgences de la municipalité de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(g) Résolution : Commission d'emprunt - Rénovation du Centre de services communautaires (ancien bâtiment GRC)

En prévision de la rénovation du Centre de Services communautaires (l'ancien bâtiment de la GRC) qui est prévue de débuter en avril 2018, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que par les présentes, la municipalité de Shippagan demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter, en vue d'une dépense en capitale, la somme de 354 000 \$ devant servir aux fins suivantes :

Fonds de fonctionnement général	Somme	Durée
Services récréatifs et culturels :		
• Rénovation Centre de services communautaires (ancien bâtiment de la GRC)	108 000\$	20 ans
	9 000\$	15 ans
	10 000\$	10 ans
	29 000\$	5 ans
• Financement intérimaire qui représente la partie du provincial et fédéral du Fonds Chantiers Canada (FPC) des petites collectivités dans le cadre de la rénovation du Centre de services communautaires	198 000\$	3 ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À ce moment-ci de la rencontre, les conseillers Patrice-Éloi Mallet et Percy Mallet quittent la salle.

(h) Résolution : Amendement - Association des Familles Mallet

Une résolution a été adoptée le 2 octobre 2017 concernant le remboursement par l'Association des Familles Mallet. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël qu'une modification soit apportée à la résolution pour retarder la date de remboursement du montant total du pont financier qui avait été alloué en 2016, soit de 70,000\$, soit repoussée au 1 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À ce moment-ci de la rencontre, les conseillers Patrice-Éloi Mallet et Percy Mallet reprennent leur siège.

(i) Résolution : Nomination - Assistant chef pompier

En suivi au rapport de recommandation du comité d'embauche d'assistant chef pompier, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia

PV 2017 12 04 Réunion ordinaire publique

VILLE DE SHIPPAGAN
Quita Sami Richard MAIRE
Angèle Crassa SECRÉTAIRE MUNICIPAL

que l'on nomme Monsieur Yannic Chiasson au poste d'assistant chef pompier de la brigade de Pompiers volontaires de Shippagan pour un mandat d'un (1) an tel qu'indiqué au point 3(5) de l'arrêté 44-2015. et ce, effectif du 4 décembre 2017 au 4 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Mot du maire

La maire fait la lecture de son rapport.

Le conseiller Kassim Doumbia procède à la remise d'un chèque d'un montant de 300.00\$ à M. Victor Robichaud, des Chevaliers de Colomb de Shippagan, pour la collecte pour les plus démunis. De plus, la municipalité offre une boîte de denrées alimentaires.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h00.

12. Parole au public

La maire donne la parole au public.